

Chillon thy prison is a holy place,
 And thy sad floor an altar. Forth was trod
 Until his very steps have left a trace
 Worn, if thy cold pavement were a sod,
 By Bonnivard! May none those marks efface!
 For they appeal from tyranny to God.

En quittant Chillon, le voyageur ne traverse pas sans quelque émotion les sites de Montreux, Clarens et Chatelard, que Rousseau a tant illustrés, émotion d'autant plus vive que partout la nature y est admirable, que partout les points de vue y sont magiques. La Dent-de-Jaman élève sa pointe élancée par-dessus toutes les sommités qui dominant cette belle partie du lac Léman.

Vevey, *Vibuscum*, existait déjà du temps des Romains. Lorsque cette ville appartenait à la maison de Savoie, elle était incorporée au Chablais : au milieu du seizième siècle elle passa sous la domination des Bernois ; mais lorsque le pays de Vaud forma un canton à part, elle continua d'en faire partie. La population de Vevey est de 3,600 habitans ; la ville, bâtie avec régularité, contient un bon nombre de jolies maisons. J'ai remarqué la place principale qui forme un carré long ; le fond est occupé par la halle aux grains, bâtiment dont la façade est soutenue par des colonnes de marbre, et qui ne manque pas d'élégance : les deux côtés de cette place sont marqués par une ligne de maisons régulières, et la quatrième face du carré est occupée par le lac. On peut juger de l'agrément de la place de Vevey de tous les points de laquelle on jouit sans obstacle de la vue du lac et des montagnes de la Savoie. Ce spectacle est encore plus admirable vu de l'église de Saint-Martin, située sur la hauteur. L'extrémité du lac Léman et l'entrée du Valais forment de là un tableau magique autant par la beauté de ses lignes que par ses effets variés suivant les heures du jour. L'église de Saint-Martin contient les tombeaux du général Ludlow, l'un des juges de Charles I^{er}, et de Broughton, qui lut à ce prince sa sentence de mort.

De Vevey à Lausanne la route qui passe devant Saint-Saphorin, Glérolles, Cully et Lutry, suit les bords du lac, que l'on perd rarement de vue, et dont on n'est séparé que par un mur à hauteur d'appui ; aussi quelle succession de scènes charmantes, d'aspects divers ! Sur la droite de